

# Guides et ressources

LIVRE 8



## Approvisionnement dans les communautés autochtones



LIVRE 8

## Contenu

1. Guides .....	4
2. CCMC.....	4
3. Normes.....	5
4. Devis directeur national (DDN) .....	5
4.1 Devis directeur : Exemple de DDN .....	6
4.2 Aperçu et mode de fonctionnement .....	8
4.3 Élaboration du DDN .....	8
4.4 Utilisation du DDN .....	9
5. Besoin de plus d'informations? .....	9

~~~~~

### **À propos des livres**

Les présents livres sur le processus d'approvisionnement constituent une série d'ouvrages destinés à offrir des conseils aux communautés autochtones qui souhaitent obtenir un meilleur rapport qualité-prix lors de l'achat de biens et de services. Les livres décrivent de manière générale les principes, les procédures et les pratiques applicables en matière d'approvisionnement pour les communautés autochtones intéressées à établir un processus d'approvisionnement. Ils sont conçus pour répondre à bon nombre de défis liés au processus d'approvisionnement dans les communautés autochtones.

Les présents ouvrages visent à aider les communautés autochtones lors de l'achat de biens et de services – y compris la construction de maisons acquises par les communautés par le biais d'un processus juste, ouvert, transparent (don), non discriminatoire, géographiquement neutre et accessible aux fournisseurs qualifiés, conformément uniquement aux politiques d'approvisionnement établies

Les livres sur le processus d'approvisionnement comprennent :

1. Introduction au processus d'approvisionnement dans les communautés autochtones
2. Construction et approvisionnement dans les communautés autochtones
3. Rôles et responsabilités – Documents de construction et contrats de construction
4. Phase précontractuelle – Préparation de l'appel d'offres
5. Phase contractuelle
6. Phase d'administration des contrats
7. Phase post-contractuelle
8. Guides et ressources
9. Modalités et conditions / Définitions

## **Remerciements**

L'ANABPN tient à remercier Services aux Autochtones Canada (SAC) pour le financement de ce projet. L'association tient à remercier les personnes qui ont contribué à l'élaboration des livres.

## **Avertissement**

*Les opinions exprimées dans les présents livres sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les opinions et les politiques de SAC ou du conseil d'administration de l'ANABPN. L'ANABPN ne garantit aucunement l'exactitude des informations contenues dans les présents ouvrages et n'assume aucune responsabilité quant aux conséquences de l'utilisation de ces derniers. La référence à certains sites Web n'implique aucune reconnaissance de leur part quant aux informations contenues dans les présents livres. Les informations contenues dans les livres sont fournies à titre général uniquement et ne constituent pas des conseils juridiques ou professionnels sur un sujet quelconque. L'ANABPN décline toute responsabilité quant à toute action découlant de l'utilisation de ces informations et ne peut être tenue responsable du contenu des pages Web en lien externe qui sont citées dans les livres. Compte tenu de la nature du processus d'approvisionnement, il est recommandé que les communautés autochtones demandent l'avis d'un conseiller juridique ou d'un expert en approvisionnement concernant leurs politiques en matière d'approvisionnement.*

# 1. Guides

Le Livre 8 vise à fournir des guides et ressources clés auxquels le gestionnaire de projet et les entrepreneurs doivent se référer en ce qui a trait à la conception, à l'établissement des coûts, à la gestion et à l'inspection d'un projet.

Les guides sont disponibles aux adresses suivantes :

- Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)  
<https://cmhc-schl.gc.ca/fr/library>
- Conseil national de recherches Canada (Codes nationaux du bâtiment)  
<https://nrc.canada.ca/fr/certifications-evaluations-normes/codes-canada/publications-codes-canada/comment-passer-commande>
- Association nationale des agents du bâtiment des Premières Nations (ANABPN)  
<https://www.fnnboa.ca/francais>
- Association canadienne de la construction  
<https://www.cca-acc.com/fr/>
- Association canadienne des constructeurs d'habitations  
<http://www.chba.ca/>
- Devis de construction Canada / Construction Specifications Institute (DCC / CSI)  
<https://csc-dcc.ca/?>
- Centre canadien de matériaux de construction (CCMC)  
<https://nrc.canada.ca/fr/certifications-evaluations-normes/centre-canadien-materiaux-construction/approbation-produits-construction-au-canada>
- Institut canadien des économistes en construction  
<http://www.icec-quebec.org/quebec/french/index>

## 2. CCMC

Le Centre canadien de matériaux de construction (CCMC), dont les activités sont menées au sein du Conseil national de recherches du Canada, offre un service national novateur d'évaluation des matériaux, des produits, des systèmes et des services dans le domaine de la construction. Les évaluations du CCMC sont appuyées par les plus récentes recherches et expertises techniques et sont fondées sur les exigences du Code national du bâtiment du Canada ou des codes de construction provinciaux / territoriaux.

Les produits évalués par le CCMC sont utilisés pour la construction de bâtiments commerciaux et résidentiels.

Le CCMC est régi par la politique générale et l'avis technique de la Commission canadienne d'évaluation des matériaux de construction (CCÉMC), dont les membres proviennent de partout au pays.

Les renseignements utilisés par le CCMC sont basés sur les systèmes de classification MasterFormat<sup>MC</sup> et Uniformat<sup>MC</sup>.

### **3. Normes**

Les normes constituent un outil supplémentaire permettant d'assurer la qualité de la construction. Les normes sont des documents décrivant les essais et le niveau de rendement acceptable des matériaux, des processus, des méthodes d'installation et des procédures administratives. La plupart des normes citées dans les codes nationaux sont des normes élaborées par des organismes d'élaboration de normes (OEN) publics ou privés dans le cadre d'un processus de consensus, souvent avec la participation du public.

Au Canada, de nombreux OEN sont reconnus. Par exemple, vous pouvez vous référer aux normes des organismes suivants :

- Groupe CSA  
<https://www.csagroup.org/fr/normes/>
- Laboratoires des assureurs du Canada  
<https://canada.ul.com/fr/>
- ASTM International  
<https://www.astm.org/>
- Organisation internationale de normalisation  
<https://www.iso.org/fr/home.html>
- Warnock Hersey, CGSB, Etc.  
<https://www.intertek.com/marks/wh/>

La liste complète des organismes d'élaboration de normes accrédités par le Conseil canadien des normes se trouve sur leur site Web :

<http://www.scc.ca/fr/accreditation/organismes-delaboration-de-normes/repertoire-des-organismes-delaboration-de-normes-accredites>

### **4. Devis directeur national (DDN)**

Le Devis directeur national (DDN) du Canada est le devis directeur le plus exhaustif au Canada et sert de cadre facile à utiliser pour rédiger les devis de projets de construction.

Le DDN est un document de référence contenant environ 785 devis directeurs en français et en anglais. Chaque section est conçue pour être adaptée à partir du modèle original permettant ainsi d'élaborer un document propre à chaque projet. Il est utilisé par le

gouvernement fédéral, d'autres organismes publics ainsi que dans le secteur privé pour la préparation des documents contractuels de construction et de rénovation.

Le contenu reflète l'expertise des plus grandes autorités canadiennes en matière de devis, de documents contractuels et de technologie de construction. Un ensemble complet de devis dans les deux langues officielles peut être acheté en format papier ou électronique auprès de l'un des éditeurs autorisés du DDN.

Des forfaits spécialisés individuels sont également disponibles pour les disciplines suivantes : architecture, transport aérien, services du bâtiment, électricité, génie civil lourd, aménagement intérieur, architecture paysagère, mécanique, restauration-conservation et ingénierie structurale.

Lien des publications et titres : <https://www.edmca.com/media/35207/masterformat-2016.pdf>

Le DDN contient des renseignements sur les matériaux recommandés et les procédures d'installation qui peuvent aider les gestionnaires de projet et les gestionnaires de logements. Bien que le document ne soit pas simple à lire dans sa version intégrale, il peut être utile pour la rédaction du devis et des documents de lancement de projet.

Lien vers Devis de construction Canada : <http://csc-dcc.ca/Document+Store/MasterFormat/>

L'usage uniforme de SectionFormat<sup>MC</sup> diminue les risques d'omissions ou de dédoublements dans les devis de projets.

## 4.1 Devis directeur : Exemple de DDN

SectionFormat<sup>MC</sup> est conçu en trois parties :

**Partie 1 : Généralités** – Cette partie décrit les exigences générales au niveau de l'administration et des méthodes qui sont particulières à la section. On y explique les sujets couverts par la division 01, sans qu'il n'y ait chevauchement de l'information.

- Résumé
- Références
- Définitions
- Description du système
- Soumissions
- Assurance de la qualité
- Livraison, entreposage et manutention
- Conditions du projet ou du chantier
- Jalonnement
- Planification du calendrier
- Garantie
- Démarrage des systèmes
- Directives du conseil

- Mise en service
- Entretien

**Partie 2 : Produits** — Cette partie présente en détail la description et la qualité des articles requis pour un projet en vertu de cette section :

- Fabricants
- Produits existants
- Matériaux
- Unités manufacturées
- Équipement
- Composantes
- Accessoires
- Mélanges
- Fabrication
- Finitions
- Contrôle de la qualité des sources

**Partie 3 : Exécution** — Cette partie décrit en détail les mesures préparatoires et la façon dont les produits doivent être intégrés au projet :

- Installateurs acceptés
- Examen
- Préparation
- Érection
- Installation
- Demande
- Construction
- Réparation / restauration
- Réinstallation
- Contrôle de la qualité sur le terrain
- Ajustements
- Nettoyage
- Démonstration
- Protection
- Annexes

Bien que le DDN ne s'adresse PAS à la construction résidentielle, les renseignements qui y sont fournis en lien avec les documents de candidature et les exigences techniques peuvent être utiles pour la construction résidentielle dans les communautés des Premières Nations.

## 4.2 Aperçu et mode de fonctionnement

Le DDN est une bibliothèque élaborée de sections de devis de construction, lesquelles sont utilisées par le secteur public ainsi que le secteur privé. Le DDN est un outil de travail destiné à l'industrie de la construction de bâtiments du pays et est offert en anglais et en français. Il contient plus de 780 sections de devis techniques, ce qui représente environ 7 000 pages dans chaque langue.

Le DDN bénéficie de l'appui de grandes associations de l'industrie de la construction et il est régulièrement mis à jour par des spécialistes du secteur privé qui en modifient les aspects suivants :

- la technologie;
- les solutions écologiques pour ce qui est des matériaux, des produits et des systèmes;
- les exigences et les méthodes concernant l'installation;
- les pratiques courantes de l'industrie.

Le DDN est un outil, mais également un document de référence. Il s'agit d'un répertoire central à suppression des valeurs qui présente du texte optionnel entre crochets et des espaces en blanc que doit choisir et remplir, respectivement, le rédacteur de devis d'un projet.

Dans le DDN, la référence aux matériaux et aux méthodes n'exclut pas forcément l'utilisation d'autres matériaux ou méthodes appropriés.

Le DDN est organisé en divisions et en sections selon MasterFormat<sup>MC</sup> et UniFormat<sup>MC</sup>.

Les sections prescriptives du DDN sont formatées conformément à SectionFormat<sup>MC</sup>, soit un format divisé en trois parties recommandé pour les devis de construction et produit conjointement par DCC et le CSI (Devis directeur Canada / Construction Specifications Institute).

Les sections de performance du DDN sont formatées d'après certaines des recommandations fournies par le CSI dans le document intitulé PPDFormat<sup>MC</sup> (PPD signifie *Preliminary Project Description*). Ce format a par la suite été adapté afin de saisir une gamme étendue d'informations, en particulier aux étapes avancées des projets.

Le DDN est distribué sur divers supports électroniques par des éditeurs autorisés. Chaque éditeur produit une variété d'applications logicielles destinées à faciliter l'utilisation du document.

## 4.3 Élaboration du DDN

Le Centre de recherche en construction du CNRC veille à ce que le contenu du DDN soit à jour, concis et pratique. L'équipe technique du DDN procède comme suit pour gérer et mettre à jour le DDN :

- l'élaboration de plans de travail concernant la gestion et la mise à jour de la banque de données du DDN;
- l'administration du processus de révision technique du DDN;
- le maintien de l'intégrité, du style et de la présentation du DDN

Le CNRC coordonne, sur une base continue, l'élaboration, le maintien et la mise à jour des documents suivants :

- les sections de devis de construction types;
- les sections afférentes aux structures historiques et à leur conservation qui relèvent de Parcs Canada, Patrimoine canadien et Environnement et Changement climatique Canada;
- certaines sections propres à Services publics et Approvisionnement Canada, au ministère de la Défense nationale et au secteur privé;
- la liste des normes de référence.

#### **4.4 Utilisation du DDN**

La plupart des sociétés de conception, des organismes gouvernementaux, des architectes et des ingénieurs utilisent un devis directeur pour rédiger leur devis de projet. Bien que l'on utilise le DDN principalement pour des projets publics, il peut aussi être utilisé pour des projets dans le secteur privé.

Pour les projets des communautés des Premières Nations, le DDN pourrait ne pas être le premier choix à utiliser comme devis directeur. Toutefois, il s'agit d'une source utile qui peut servir de base aux chefs et aux conseils pour l'élaboration de leurs propres documents.

Le DDN répond aux besoins suivants :

- Accélérer et améliorer l'efficacité de la préparation des devis
- Fournir un langage technique offrant des choix connus pour améliorer la prise de décisions
- Fournir une liste de vérification des éléments à considérer et à valider en lien avec les dessins d'exécution
- Fournir une normalisation qui reflète les bonnes pratiques de construction

### **5. Besoin de plus d'informations?**

- Devis — Exemples (ARCAT)  
<https://www.arcata.com/sd/specifications.shtml>
- Normes de construction et de conception (région de Waterloo)  
<https://www.regionofwaterloo.ca/en/doing-business/Construction-Design-Standards-and-Guidelines.aspx>

- Lignes directrices sur la passation de marchés de construction pour les Premières Nations et les communautés autochtones  
<https://www.sac-isc.gc.ca/fra/1493132907312/1533649929381>
- Liste de vérification pour permis d'occupation résidentielle (exemple pour Lambton, Ontario)  
[https://www.lambtononline.ca/home/residents/buildingservices/Documents/TACB\\_OC\\_Residential\\_Occupancy\\_Permit\\_Checklist.pdf](https://www.lambtononline.ca/home/residents/buildingservices/Documents/TACB_OC_Residential_Occupancy_Permit_Checklist.pdf)